

**Communiqué**  
**21 novembre 2008**

## **Tri et recyclage des papiers**

# **Près de 52 millions d'habitants sont déjà concernés par le dispositif EcoFolio**

*Moins d'un an après l'ouverture de la contractualisation aux collectivités, plus de 840 d'entre elles ont signé le nouveau partenariat proposé par l'éco-organisme des papiers. Aujourd'hui, plus de 80% de la population française est ainsi déjà concernée par le dispositif EcoFolio.*

### **Plus de 80% des Français déjà concernés**

Fin octobre, plus de 840 collectivités ont signé un partenariat avec EcoFolio. Au total, grâce à leur mobilisation massive et à l'implication de tous les acteurs de la filière, près de 52 millions d'habitants bénéficient déjà du dispositif EcoFolio, soit plus de trois Français sur quatre.

En signant avec l'éco-organisme des papiers, les collectivités engagées dans le tri et le recyclage bénéficient de nouveaux soutiens financiers\*. Versés par EcoFolio, ces soutiens viennent s'ajouter désormais à la recette du repreneur industriel. Les premiers versements interviendront dès décembre prochain.

\* 65€/tonne recyclée, 30€/t valorisée (énergie, compostage ou méthanisation) et 2€/t orientée en centre d'enfouissement.

### **Les 20 premières agglomérations de France déjà partenaires d'EcoFolio**

Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Toulon, Grenoble, Strasbourg, Rouen, Valenciennes, Grasse-Cannes-Antibes, Lens, Saint-Etienne, Nancy, Tours, Béthune, Clermont-Ferrand... Moins d'un an après l'ouverture de la contractualisation aux collectivités territoriales, les 20 premières agglomérations françaises sont aujourd'hui partenaires d'EcoFolio.

*« Ces résultats sont bien au-delà des objectifs que nous nous étions fixés. Nous espérions avoir 40 millions d'habitants sous contrat la première année, nous sommes à près de 52 millions en moins de 11 mois... Saluons là la forte mobilisation des collectivités qui ont massivement répondu présentes à notre partenariat et fait preuve d'une réactivité et d'un engagement exemplaires. 33% des papiers sont aujourd'hui recyclés ; grâce à ce partenariat et à tous les outils de communication et de sensibilisation au tri des papiers qu'EcoFolio va mettre à la disposition des collectivités, ce sera bien davantage. Assurément, d'excellentes nouvelles pour l'environnement ! »,* précise Géraldine Poivert, directrice générale d'EcoFolio.

*« Après sept ans de débats au Parlement, la filière papiers s'est déployée en un temps record et au moyen de principes innovants. En à peine une année, le pari a été tenu et les résultats ont dépassé les prévisions les plus optimistes. L'adhésion immédiate des collectivités à cette filière démontre que le Grenelle est déjà une réalité et que les collectivités sont très réactives quand des outils adéquats sont mis à leur disposition. Le succès incontestable du déploiement de la filière permet d'envisager avec confiance la généralisation de ce principe de responsabilité au reste des papiers »* a déclaré Jacques Péliissard, député-maire et Président de l'AMF, ajoutant que *« la réussite de cette initiative française et unique en Europe, nous la devons à tous les acteurs de la filière »*.

### **EcoFolio en quelques mots...**

La protection de notre environnement passe par l'union de forces et de moyens à chaque niveau, à chaque instant, dans chaque domaine... C'est sur cette logique que s'est créé en 2007 EcoFolio, l'éco-organisme des papiers.

Dernier-né des éco-organismes, après les emballages et les équipements électroniques, EcoFolio fait le lien entre tous les acteurs jouant un rôle dans le cycle de vie du papier. Société privée à non but lucratif, EcoFolio est agréée par l'Etat pour une mission d'intérêt général : participer à la préservation de notre environnement en faisant progresser le tri et le recyclage de nos papiers.

L'éco-organisme des papiers regroupe les émetteurs d'imprimés papiers.

EcoFolio collecte les contributions de ses adhérents et les reverse sous forme de soutiens financiers aux collectivités territoriales engagées dans la collecte sélective et le recyclage des papiers.

Outre les soutiens financiers, différenciés selon les modes de traitement (recyclage, valorisation, enfouissement), EcoFolio encourage le recyclage des papiers par des actions de sensibilisation au tri et des démarches de prévention.

**Pour tout savoir sur EcoFolio, rendez vous sur le site [www.ecofolio.fr](http://www.ecofolio.fr)**

### **L'AMF au service de tous les maires**

Fondée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1933, l'Association des maires de France est aux côtés des maires dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : respect des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans leur gestion quotidienne, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat dans le cadre de la défense et de la promotion des intérêts des collectivités territoriales. Près de 36 000 adhérents, dont 34 270 maires et 1440 présidents d'EPCI, lui assurent une forte et légitime représentativité institutionnelle.

**Pour tout savoir sur l'AMF, rendez vous sur le site [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)**

---

### **Contacts presse :**

**Pour EcoFolio :** aricom - Olivier Cots - 01 46 05 82 59 – 06 85 41 48 32 - [ocots@aricom.fr](mailto:ocots@aricom.fr)

**Pour l'AMF :** Marie-Hélène Galin -01 44 18 13 59 - [mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr)